

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2022



SYLV'ACCTES

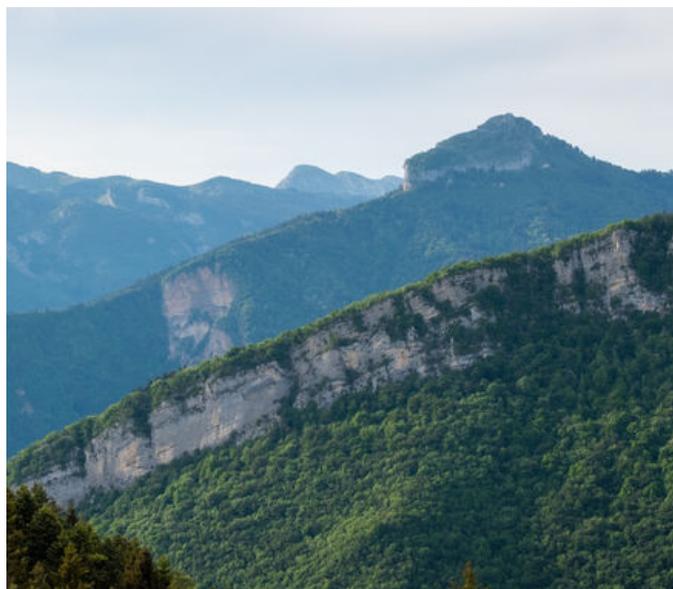
DES FORÊTS POUR DEMAIN



ASSOCIATION RECONNUE
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



L'ÉDITO	2
NOTRE GOUVERNANCE	3
NOS MISSIONS & ACTIONS	4
NOS PARTENAIRES PUBLICS	5
L'INTERVIEW	6
NOS PARTENAIRES PRIVÉS	7
GROS PLAN SUR... LA COLLABORATION FONDATION DE FRANCE - SYLV'ACTES	8
NOS TEMPS FORTS - MÉCÉNATS	9
NOS TEMPS FORTS - RÉALISATIONS	10
ZOOM SUR UNE ACTION DE GESTION... LE MARTELAGE	11
NOS TRAVAUX FORESTIERS	13
CHIFFRES CLÉS	15
NOS INTERVENTIONS	17
BILAN FINANCIER	18

Depuis son origine, Sylv'ACTES a pour objet d'accompagner l'acte de gestion forestière dans une dynamique intergénérationnelle. Son objet est donc technique et appelle un domaine d'expertise : celui de la sylviculture, savoir-faire séculaire en France (ordonnance dite de Brunoy du 29 mai 1346 : « [...] *en regard de ce que lesdites forez se puissent perpétuellement soutenir en bon estat* »). L'objet de la structure se veut vertueux pour la planète, l'environnement et la Nation par la production de biens (bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie...) et services (biodiversité, paysages, qualité de l'air, de l'eau...). ».

ASSOCIATION RECONNUE
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 16 février 2018, l'association Sylv'ACTES a bénéficié d'un rescrit fiscal délivré par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP). Ce rescrit a établi que l'association est un organisme d'intérêt général œuvrant à la défense de l'environnement naturel.



L'année 2022 a été marquée par l'envie de tous les partenaires d'aller de l'avant, après la crise sanitaire. Pour autant, cet été restera dans les mémoires avec des conditions climatiques extrêmes qui ont mis à rude épreuve la forêt. Plus que jamais, la nécessité de préserver notre patrimoine forestier s'est fait sentir au cœur des massifs. L'action de Sylv'ACCTES, par son approche équilibrée, en dialogue avec les forces vives des territoires et son caractère très opérationnel, a une nouvelle fois démontré de sa robustesse. C'est ainsi que, comme vous le découvrirez plus loin, nous nous réjouissons d'avoir accompagné pour cette seule année plus de 1 300 hectares de travaux forestiers, un record annuel pour notre jeune association !

Dans le même temps, nous avons été amenés à diversifier nos modes d'action à la fois sur le terrain, à travers les nouveaux massifs forestiers situés dans d'autres contextes, et auprès des partenaires en déployant des modes de sensibilisation adaptés. Les interventions en entreprises, la course d'orientation solidaire, les visites de chantiers et les excursions dans la forêt vitrine Sylv'ACCTES, ont été des moments riches et conviviaux pour parler de la forêt. En 2022, ce sont près de 250 salariés avec qui nous avons pu partager des clefs de compréhension, des questionnements et des perspectives quant aux enjeux forestiers. Les jeunes publics n'ont pas été en reste avec la distribution de près de 4 500 livrets pédagogiques sur les massifs du Grésivaudan et de Bas Dauphiné Bonnevaux.

L'expérimentation engagée en Occitanie est désormais en phase opérationnelle avec déjà plus de 150 hectares de travaux forestiers accompagnés. L'expérimentation en Grand Est prend forme et aboutira à des dossiers de travaux sur le premier semestre 2023.

Conséquence heureuse de cette activité en croissance, l'équipe Sylv'ACCTES s'est enrichie de deux nouvelles recrues qui porteront notre mode d'action dans de nouveaux territoires et vers de nouveaux publics.

Ce bilan ne serait pas possible sans l'appui de nos nombreux partenaires, mécènes et membres qui nous donnent chaque année les moyens d'agir. Des moyens qui nous permettent de décliner des actions en entreprises, auprès des collectivités et, bien sûr, aux côtés des gestionnaires forestiers au cœur des massifs forestiers. Je souhaite ici vivement les remercier pour leur soutien !

*Raymond VIAL,
président de Sylv'ACCTES*



Sylv'ACCTES est administrée par son conseil d'administration. Pour traiter des affaires courantes, un bureau est constitué et composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Également, le conseil d'administration de Sylv'ACCTES s'adjoit les compétences d'un comité scientifique et technique ayant pour rôle de lui délivrer des avis consultatifs sur les Projets Sylvicoles Territoriaux© proposés à Sylv'ACCTES.

**SYLV'ACCTES
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**COLLÈGE
DES MEMBRES
FONDATEURS**

Raymond VIAL pour
la région Auvergne Rhône-
Alpes, président de
Sylv'ACCTES

Pierre ATHANAZ
pour la Métropole de
Lyon, secrétaire de
Sylv'ACCTES

Thierry
DE LIGNEROLLES pour la
Banque Neuflyze OBC,
trésorier de Sylv'ACCTES

**COLLÈGE DES
TERRITOIRES**

Lucien MAIRE pour
la Charte Forestière du
Bugey

Christian RAUCAZ pour le
PNR des Bauges

**COLLÈGE DES
ENTREPRISES**

David BOSCH pour
la société SDCC

**COLLÈGE DES
COLLECTIVITÉS**

**COLLÈGE DES
AMBASSADEURS**

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les comptes sociaux de l'association sont audités et certifiés chaque année par le commissaire aux comptes, puis approuvés par le conseil d'administration. Ils comprennent les comptes annuels, les comptes détaillés et un rapport sur les conventions réglementées.

NOS MEMBRES FONDATEURS



L'ÉQUIPE SALARIÉE SYLV'ACCTES



Loïc CASSET, délégué général de l'Association
loic.casset@sylvacctes.org

Audrey MONOT, chargée de mission communication et mécénat
audrey.monot@sylvacctes.org

Jean-Sébastien JACQUET, chargé de mission territoires
jeansebastien.jacquet@sylvacctes.org

Camille PEYTAVI, chargé de mission territoires
camille.peytavi@sylvacctes.org

Lisa BLANCHARD, chargée de mission communication
lisa.blanchard@sylvacctes.org

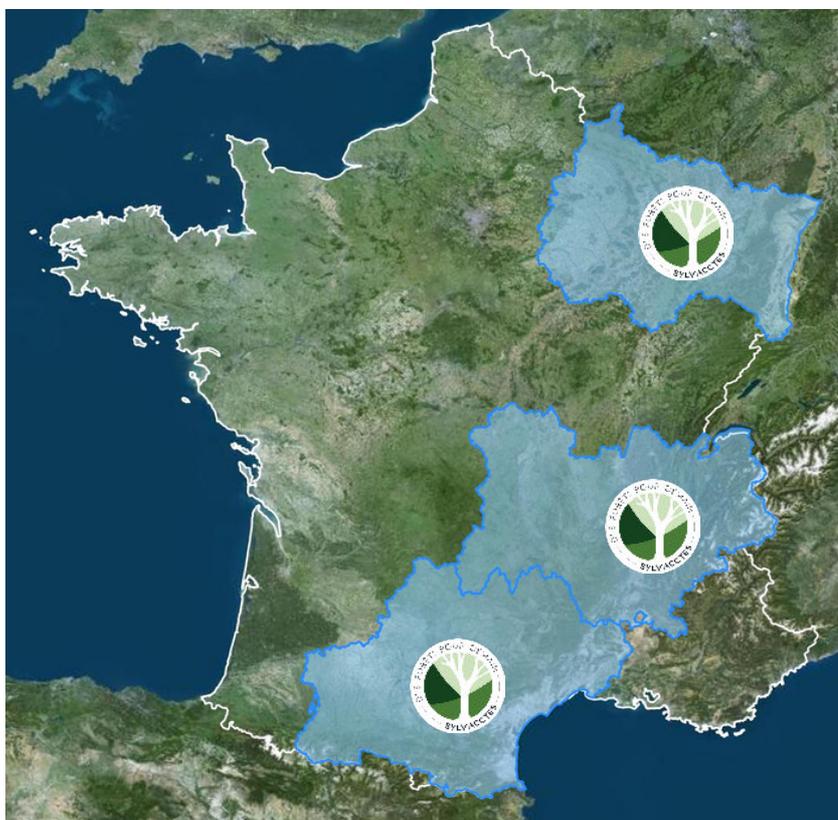


NOTRE MISSION : PRÉSERVER LE PATRIMOINE FORESTIER AU COEUR DES TERRITOIRES

En finançant des actions forestières qui ont systématiquement un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages, Sylv'ACCTES donne la possibilité aux entreprises et collectivités de financer localement des actions forestières vertueuses pour construire les forêts de demain.

Le déploiement de Sylv'ACCTES sur un territoire forestier repose sur une concertation locale. Cette concertation mobilise les collectivités locales, les associations de protection de la nature, les usagers et les forestiers.

L'objectif est d'identifier les urgences sylvicoles et les actions à mener pour que les forêts continuent de générer leurs effets positifs. Ces urgences sont traduites sous forme d'itinéraires sylvicoles regroupés dans le Projet Sylvicole Territorial (PST).



Présence en Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie et Grand Est

NOS ACTIONS EN FORÊT

- **FAVORISER** les dynamiques de régénération naturelle au profit des essences forestières les plus adaptées.
- **DIVERSIFIER** les essences et les classes d'âges pour rendre la forêt plus résistante.
- **SELECTIONNER ET ACCOMPAGNER** les arbres qui feront la forêt de demain : les arbres d'avenir.
- **PLANTER** des essences d'arbres adaptées quand la régénération naturelle est trop faible ou inadaptée.
- **LIMITER LES COUPES D'ARBRES** pour préserver les sols.
- **CONSERVER** des arbres morts ou remarquables pour la biodiversité.

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Un comité régional indépendant se réunit pour s'assurer de la compatibilité des propositions des forestiers avec notre ambition. Cette analyse s'appuie sur quatre indicateurs innovants développés et déposés par Sylv'ACCTES sur : le climat, la biodiversité, les bénéfices sociaux et économiques.

CONTRÔLE DES DOSSIERS

30% des dossiers financés sont contrôlés sur le terrain chaque année par un organisme de certification spécialisé : *Fortea Consulting*, affilié à SGS.

93% de taux de réussite de contrôle sur les campagnes de travaux réalisées. Ce taux reflète la rigueur des opérateurs dans le respect des préconisations Sylv'ACCTES.

RÉGIONS/DÉPARTEMENTS

Auvergne Rhône-Alpes
Ain
Grand Est
Occitanie

MÉTROPOLES/AGGLOMÉRATIONS

Arlyère	Haut-Bugey Agglomération
Bourg-en-Bresse Agglomération	Vichy Agglomération
Grand Annecy	Métropole du Grand Lyon
Grenoble-Alpes Métropole	Clermont Auvergne Métropole

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - SYNDICATS

Bièvre Isère
Bugey Sud
Cluses Arve Giffre
Cœur de Savoie
Diois
Dieulefit Bourdeaux
Monts et Coteaux du Lyonnais
Sud Isère (Matheysine – Oisans – Trièves)
Pays du Mont Blanc
Tarentaise-Vanoise
Vallée de Chamonix Mont Blanc
Vallées de Thônes
Le Grésivaudan
Syndicat mixte du Beaujolais
Syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais
PETR Déodatie - Remiremont
PETR Pays Barrois
Pays Terre de Lorraine
Parc National de Forêts

PARCS NATURELS RÉGIONAUX

Bauges	Haut Languedoc
Chartreuse	Pyrénées Catalanes
Livradois Forez	Pyrénées Ariégeoises
Monts d'Ardèche	Grands Causses
Pilat	Aubrac
Vercors	Ardennes

CHARTES FORESTIÈRES

Espace Belledonne
Bas Dauphiné Bonnevaux
Bugey
Chambaran
Pays du Mont-Blanc



L'Ain est le premier Département à adhérer à l'Association. Explications avec Jean-Yves Flochon, conseiller départemental, et vice-président délégué à l'agriculture, à la préservation de la biodiversité et des ressources, et à l'environnement.

Qu'est-ce qui a motivé l'adhésion du Département à Sylv'ACCTES ?

"Le fonds local « Construire une ressource forestière pour l'avenir » présent sur le territoire des Montagnes de l'Ain a une existence de quasi 15 ans.

L'arrivée de Sylv'ACCTES à ses côtés, a permis une vraie synergie, une vraie complémentarité afin de financer plus de travaux sylvicoles et de créer une dynamique de terrain auprès des propriétaires et de les encourager à gérer durablement leur forêt.

L'adhésion du Département à Sylv'ACCTES est l'aboutissement et la prolongation de ces efforts portés conjointement. L'objectif sera d'aller plus loin ensemble en faisant prendre conscience à tous de l'intérêt de faire porter des actions par le territoire pour le territoire."



*Les forêts dans l'Ain,
c'est 33% du territoire
soit 204 000 hectares.*

Sylv'ACCTES & Ain, une histoire qui date

Dans le département, Sylv'ACCTES a, entre 2016 et 2022, financé à hauteur de 700 000 euros de travaux sylvicoles.

Si le Haut-Bugey est historiquement lié à l'Association depuis sa création en 2016, Grand Bourg Agglomération et la Dombes ont, depuis, rejoint le dispositif.

Le Département a fait de la préservation de la ressource forêt une de ses priorités de mandat...

"La préservation de la ressource fait partie des six chantiers prioritaires de cette nouvelle mandature car il y a urgence à agir pour nos forêts. Nous devons le faire tous ensemble (forestiers, exploitants, scieurs, propriétaires, élus, etc.) pour répondre aux enjeux climatiques actuels. Face aux besoins d'adaptation des forêts, nous avons organisé des Assises afin de définir de manière concertée des nouvelles actions concrètes qui sont venues renforcer le Livre blanc actuel.

Déclinées en trois axes et six actions, les nouvelles priorités portent sur le renouvellement et la préservation des forêts aindinoises et des milieux forestiers, et sur leur protection face aux risques incendies, aux ongulés... Une attention particulière est portée sur les nouvelles voies de valorisation des bois et notamment des bois de qualité secondaire. Enfin, la forêt doit se faire une place au cœur des préoccupations sociétales."



*Jean-Yves FLOCHON,
conseiller
départemental.*

Quel rapport les Aindinois entretiennent-ils avec leur forêt ?

"Il faut parler de rapports au pluriel, tant ceux-ci sont complémentaires et diversifiés. La réalité économique reste importante, mais elle tend pour beaucoup à s'effacer derrière la dimension sociétale. Nous avons un département en développement démographique et une population qui découvre nos espaces forestiers qui sont pour elle à la fois des aires de loisirs et à la fois des espaces à forte connotation environnementale. N'oublions pas la chasse, et spécialement celle au gros gibier, qui utilise fortement les forêts communales ou privées.

A nous de faire en sorte que cette mixité d'usages et d'intérêts puisse être compatible avec la dimension économique à laquelle nous restons très attachés."



Ils nous ont rejoint en 2022



Ils sont aussi à nos côtés :

Opinel
Woodstock
Banque populaire
Qaou
Hôtel Les Grandes Rousses
Course orientation Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

MBACI
Bern'Arbuste
L'art du CVC
Vois-Là
Créastyle
Otexio-Containers Service



Le **Cercle des Entreprises pour la Forêt** a été créé en 2019. Il formalise le lien particulier entre Sylv'ACTES et ses entreprises partenaires ayant une appétence pour la forêt. Le but est de prendre le temps de réfléchir ensemble à la sauvegarde du patrimoine forestier en identifiant des actions concrètes. Les énergies, les réseaux et les bonnes idées sont ainsi mis en commun. Exemple de réalisation : la course d'orientation solidaire.

Le Cercle est aussi un moyen de partager des connaissances, des compétences et son expérience autour de la forêt.

David Bosch, dirigeant de la société SDCC, a été désigné comme représentant du « collègue entreprise » et a rejoint le conseil d'administration de Sylv'ACTES en tant qu'administrateur lors de l'assemblée générale du 8 juillet 2021.

Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2022 : le 27 juin, le 17 octobre et le 12 décembre.



Réunion du Cercle le 17 octobre à Aiguenoire (ci-dessus : Loïc Casset, David Bosch et Raymond Vial) avec visite de la forêt vitrine.



La Fondation de France a rejoint Sylv'ACCTES en 2022. Thierry Ployart, responsable du Service Environnement de Travail, explique ce qui a motivé cet engagement.

Sylv'ACCTES et la Fondation de France sont désormais partenaires...

Thierry Ployart : "La Fondation de France partage avec Sylv'ACCTES des valeurs communes quant à l'environnement, la transition écologique mais aussi le respect des territoires et l'importance de l'engagement local.

Elle a décidé de faire appel à Sylv'ACCTES dans le cadre de sa démarche de contribution carbone. Son dispositif (référentiel, processus de gestion et de contrôle, surface de travaux déjà réalisés...) a été un facteur déterminant dans cette décision.

Dans le cadre de sa démarche de contribution de ses émissions de carbone non réductibles, la Fondation de France accompagne donc Sylv'ACCTES et plus particulièrement le financement des travaux en Occitanie."

Pourquoi avoir choisi Sylv'ACCTES ?

"A la Fondation de France, nous sommes engagés depuis plusieurs années dans une démarche de réduction de l'empreinte environnementale de nos activités. Nous avons réalisé un premier bilan carbone qui nous a conduit à nous interroger sur la façon de contribuer à l'effort de neutralité carbone. Nous nous sommes concertés en interne afin d'identifier quelles actions nous pouvions mettre en place pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et tendre vers la neutralisation de nos émissions non réductibles. Nous avons envisagé plusieurs solutions [...]. Nous voulions un projet qui fasse écho à notre programme environnement et privilégier des actions de contribution carbone. Enfin, il était important pour nous de soutenir une action sur le territoire français. Par son approche globale centrée sur l'écosystème forestier, la démarche de Sylv'ACCTES est totalement cohérente avec notre engagement climat et nos programmes visant la protection de l'environnement, la prévention et l'action face aux catastrophes climatiques."



La Fondation de France

Créée en 1969, la Fondation de France est un organisme privé reconnu d'utilité publique dont la mission est d'accompagner toutes les formes de générosité pour les transformer en actions d'intérêt général efficaces.

Premier réseau de philanthropie en France, elle compte 945 fondations abritées et a soutenu 10 600 projets en 2021 sur tous les territoires.



Des représentants de la Fondation de France lors d'une visite de chantier dans les Pyrénées Ariégeoises.

Qu'est-ce qui vous a particulièrement plu dans la démarche Sylv'ACCTES ?

"Sa démarche n'ambitionne pas d'augmenter systématiquement les quantités de carbone stocké en forêt mais consiste souvent à stabiliser des écosystèmes perturbés par l'évolution climatique. A ce titre, d'autres paramètres importants sont pris en compte, comme la sauvegarde d'espèces endémiques et la diversification des essences. L'action de Sylv'ACCTES diverge à ce titre des méthodes curatives de reconstitution massive via la plantation. Les phases de concertation, d'analyse et de suivi, les outils du référentiel Sylv'ACCTES, la robustesse de ses processus de gestion et de contrôle, les 6 000 hectares de forêts déjà engagés dans la démarche depuis 2016, ont fini de nous convaincre !"

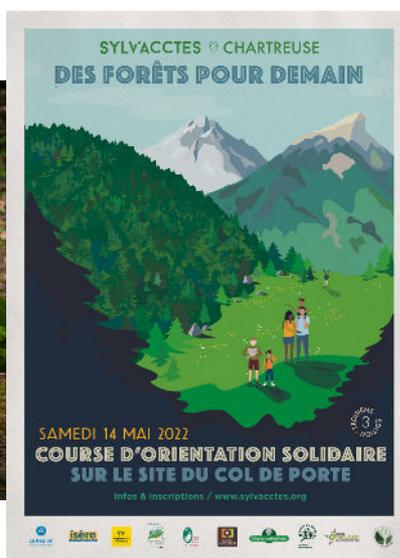
COURSE D'ORIENTATION : SYLV'ACCTES EMMÈNE LES ENTREPRISES EN FORÊT

Une centaine de participants aux couleurs de leur entreprise ont chaussé leurs baskets samedi 14 mai. Direction le Col de Porte pour une nouvelle édition de la Course d'Orientation solidaire Sylv'ACCTES. Cet évènement, déjà organisé en 2019, permet d'être en forêt, de parler forêt, de s'amuser en forêt ! Cette année, les enfants étaient aussi de la fête avec un parcours qui leur était dédié. Sur place, des stands avaient été installés permettant de mettre en avant les actions des partenaires de Sylv'ACCTES : ONF, PNR de Chartreuse, CIBC bois de Chartreuse... Et des visites étaient aussi proposées l'après-midi : chantier forestier, marteloscope... Un vrai bon moment de partages et de bonne humeur, couronné par le soleil !

Rendez-vous le samedi 13 mai 2023 dans le massif de Belledonne, pour une nouvelle édition !



Photos Alain Doucé



ACTIONS DE SENSIBILISATION : LES CONFÉRENCES SYLV'ACCTES



Sylv'ACCTES est intervenue en 2022 dans des entreprises mécènes (Petzl, Okofen -photo ci-contre-, Poma...) pour aborder le contexte forestier français. Historique des instances, acteurs forestiers, bases de la sylviculture, effets du changement climatique, problématique du morcellement... Une présentation « en mode conférence » d'une heure environ qui a suscité un grand nombre de questions.

Des rencontres et des échanges particulièrement riches pour Sylv'ACCTES. Cela permet de mesurer le niveau de connaissances, le rapport à la forêt, les attentes, les inquiétudes. Et de rencontrer aussi des collaborateurs eux-mêmes propriétaires forestiers.

UNE FORÊT VITRINE EN CHARTREUSE

Chartreuse® et Sylv'ACCTES se sont associées pour réaliser un sentier dans la forêt d'Aiguenoire (38). Objectifs : faire découvrir différemment le site en s'éloignant du lieu de production des liqueurs et éclairer les visiteurs sur les enjeux de la gestion forestière.

Le sentier est la concrétisation d'un partenariat avec les acteurs du massif, les équipes de l'ONF et du PNR de Chartreuse, la Région Auvergne Rhône-Alpes. Il entre également en résonance avec l'AOC Bois de Chartreuse. L'année 2022 a ainsi été l'occasion de plusieurs visites.



En complément de cet aménagement, Sylv'ACCTES a apporté son regard et son expertise sur un livret illustrant la richesse et la diversité, en faune et en flore, de cette forêt.

Lors des **Fêtes de la Chartreuse**, rendez-vous annuel qui permet de faire rayonner l'identité du territoire, le public était invité à découvrir pour la première fois la forêt-vitrine, en plus du site de production. Les visites guidées par Sylv'ACCTES en collaboration avec l'ONF, ont affiché complet sur les deux jours (21 et 22 mai), soit 86 personnes au total.



PREMIERES DIFFUSIONS DES LIVRETS PÉDAGOGIQUES



1 000 livrets ont été imprimés par la Charte forestière du Bas-Dauphiné Bonnevaux (38) (avec le soutien d'une entreprise) dans le cadre d'activités scolaires et des Forestivités 2022.

L'ouvrage éducatif et ludique de découverte des forêts des territoires partenaires de Sylv'ACCTES est destiné aux écoles. Le livret est individuel, personnalisable et distribué dans les classes de CM1/CM2. Il est assorti d'une animation forêt (sortie, intervention d'un forestier en classe, visite musée...). L'objectif est de donner aux élèves des premières connaissances et clés de compréhension sur la forêt qui les entoure, et ses enjeux.

3 000 livrets ont ainsi été remis aux écoliers de la communauté de communes Le Grésivaudan (38) qui a participé au financement, avec le soutien de mécènes privés. Une nouvelle distribution aura lieu à la rentrée 2023.

De nouveaux ouvrages sont envisagés dans les Alpes et en Auvergne.



3000 livrets ont été remis aux écoliers du Grésivaudan.

Le martelage permet de modéliser progressivement la composition et la structure d'un peuplement. Il nécessite préalablement une synthèse d'éléments techniques déterminants pour la qualité de sa mise en œuvre : volume de départ des arbres de qualité, surface terrière, répartition par classes de diamètre, proportion des différentes essences... Le choix des arbres à prélever réclame ensuite au marteleur une excellente compétence d'observation et d'interprétation.

Une opération courante de gestion forestière

Le martelage, ou marquage, consiste en la désignation de tiges qui seront récoltées au profit d'autres tiges, dites d'avenir. Ces dernières sont destinées à poursuivre leur croissance et le développement de leur houppier.

Le regard du gestionnaire se porte en priorité sur les arbres de qualité, pour déterminer comment travailler à leur profit. L'essentiel de son travail est donc l'observation du peuplement et de la structure de l'écosystème. L'acte du martelage est une conséquence de cette réflexion, qui permet d'atteindre progressivement un niveau de qualité et d'équilibre. En gestion à couvert continu, le gestionnaire adapte le taux de prélèvement afin d'atteindre la structure souhaitée. Le prélèvement est en général modéré et concerne entre 1 arbre sur 10 et 1 arbre sur 5.



*Après avoir retiré un morceau de l'écorce, le marteau forestier de l'ONF permet d'apposer le sceau de l'Etat (Administration Forestière).
Photo D. de YPARRAGUIRRE*

Quels éléments sont pris en compte par le forestier ?

L'acte du martelage est la conséquence d'une stratégie de gestion sur le long terme d'un peuplement forestier. Certaines données techniques sont définies préalablement par le gestionnaire. **D'autres paramètres sont analysés par l'observation au moment de la désignation, et justifient les choix effectués.** En voici quelques incontournables :

1/ Identifier les arbres de qualité

C'est l'essence même du travail d'amélioration. La valeur économique du peuplement reposera sur ces arbres de qualité, dits « producteurs ». L'enlèvement d'un concurrent direct de l'arbre de qualité peut justifier un prélèvement, s'il permet de libérer l'accès aux ressources à l'arbre objectif : lumière (conformation du houppier), réserve utile au sol (eau, minéraux)... La récolte d'un arbre de grande qualité ayant atteint ou dépassé son diamètre objectif minimal, peut se justifier par un risque de dépréciation d'ici le prochain passage en martelage. Ce choix est également conditionné par la présence de jeunes arbres de qualité, en phase de qualification avancée, prêts à profiter des niches de nourritures libérées.

2/ Doser l'éclaircissement relatif et le renouvellement

Le peuplement peut être plus ou moins fermé. L'éclaircissement relatif au sol est un facteur déterminant dans la dynamique de régénération naturelle des différentes essences. Ainsi, le taux de prélèvement peut être ajusté en fonction du mélange d'essences souhaité en régénération naturelle localement, de la qualité et de la réactivité de la régénération. Maintenir un micro-climat forestier (température, humidité), notamment en période estivale, garantit le bon fonctionnement de l'écosystème dans son ensemble. Le gestionnaire peut donc choisir de conserver un arbre pour son rôle de protecteur ou d'éducateur de tiges d'avenir. Inversement, il peut choisir de le retirer pour favoriser une tige dominée à fort potentiel ou encore l'acquisition ou le développement de régénération naturelle de jeunes héliophiles.

3/ La diversité des essences et des semenciers au sein d'un peuplement

Plus que jamais dans le contexte climatique actuel, le gestionnaire aura en tête l'équilibre et la diversité entre les essences au sein du peuplement. Ainsi, un arbre d'une essence peu représentée ou rare, sera souvent privilégié par le gestionnaire. Si cet arbre est en plus porteur de qualité ou de dimensions remarquables, il pourra être choisi comme arbre d'avenir ou arbre à enjeu environnemental. Il sera dans tous les cas un semencier précieux pour acquérir équilibre et diversité dans la régénération.

Les différents symboles de désignation

En parallèle du martelage des arbres qui feront l'objet de coupes, les gestionnaires désignent parfois l'origine logique de leur choix. Cela favorise un meilleur suivi dans le temps et une meilleure visibilité. Des symboles distincts permettent la désignation d'options, de tiges d'avenir, d'arbres à enjeux environnementaux, de travaux sylvicoles sur gaulis et perchis, de délimitation de cloisonnement...



La marque à hauteur d'homme et la marque au pied de l'arbre pour le recollement après coupe, c'est-à-dire s'assurer que l'exploitant a bien suivi le martelage.

Photo ONF/David de YPARRAGUIRRE



Désignation d'un arbre d'avenir cerclé en bleu. Cette marque permettra aux prochains intervenants (exploitant, ouvriers sylviculteurs) de comprendre l'origine logique du choix du gestionnaire et d'y prêter attention.

Photo Stéphane MARTIN



Arbre marqué d'un triangle renversé : porteur de dendro micro-habitats (qui accueille des espèces spécialisées) dont la valeur écologique vaut son maintien au sein de l'écosystème forestier.

Photo Stéphane MARTIN

La place du martelage et de la désignation dans les itinéraires Sylv'ACCTES

Dans la majorité des itinéraires sylvicoles qu'elle finance, Sylv'ACCTES accompagne différentes phases de prise en main de la gestion et de maîtrise d'œuvre : diagnostic préalable, préparation au martelage, martelage qualitatif (avec désignation d'options et de tiges d'avenir), marquage des arbres à enjeux environnementaux, matérialisation de cloisonnements d'exploitation, désignation de travaux sur gaulis/perchis.

La préparation et la désignation concrétisent une réflexion de l'opérateur qui souhaite utiliser au mieux les dynamiques spontanées de l'écosystème. Elles permettent ainsi de poser des actions qualitatives, ciblées et réfléchies en forêt et correspondent parfaitement à l'ADN de Sylv'ACCTES. A noter que ces phases de maîtrise d'œuvre sont actuellement principalement utilisées en forêt privée et servent bien souvent de déclic pour les propriétaires et gestionnaires forestiers dans la construction d'un itinéraire de sylviculture douce sur le long terme.

UN NIVEAU RECORD DE TRAVAUX ACCOMPAGNÉS PAR SYLV'ACCTES

L'année 2022 est marquée par une hausse sensible de la surface de travaux accompagnés par l'association, qui atteint 1307 ha contre 795 ha en 2021. Ainsi, le montant des investissements en forêt en 2022 dépasse le million d'euros.

Ces chiffres témoignent d'une excellente dynamique de travail avec les gestionnaires forestiers des différents massifs. A noter cette année, la forte progression des travaux en forêt privée qui comptent pour 530 ha.



Groupe d'échanges techniques dans le Massif des Bauges.

Les travaux d'accompagnement de la régénération naturelle, étape clef permettant de doser le mélange des essences et d'optimiser la qualité des tiges d'avenir, restent majoritaires parmi les chantiers validés cette année. La prise en main de la gestion (diagnostic, préparation au martelage, désignation, matérialisation de cloisonnements, ouverture de cloisonnements) tient également une place importante en forêt privée. Les chantiers d'assistance à l'acquisition de régénération naturelle et d'enrichissement viennent compléter un panel d'opérations toujours très variées sur le terrain.



Voici quelques exemples de territoires symbolisant cette progression de l'action de l'association :

- Les nouveaux massifs de Cluses Arve Giffre et du Pays de Tarentaise Vanoise où les équipes ONF se sont rapidement emparées des itinéraires Sylv'ACCTES en engageant dès cette première année plus de 100 ha de forêt communale.
- Les massifs de Belledonne et du Vercors, où les échanges terrain avec les équipes ONF ont permis d'initier et de renforcer la dynamique (200 ha de travaux sur ces deux massifs en 2022).
- Le massif du Livradois-Forez où 140 ha de travaux sont enregistrés cette année. Une progression notamment en forêt privée qui démontre les synergies profondes entre la sylviculture accompagnée par Sylv'ACCTES et la volonté de terrain des gestionnaires forestiers professionnels du massif.
- Les massifs du Bassin de Bourg-en-Bresse et du Bas-Dauphiné Bonnevaux, où des experts forestiers et gestionnaires forestiers professionnels ont engagé plus de 60 ha de conversion de peuplements feuillus en forêt privée.

11 massifs en projet

5 en Auvergne Rhône-Alpes : Beaujolais, Grand Anney, Vallée de la Drôme, la Dombes, Parc Naturel régional des Volcans d'Auvergne.

6 en Grand Est : le Pays Barrois, le Pays Terre de Lorraine, la Déodatie Remiremont, le Parc Naturel Régional des Ardennes, le Parc National de Forêts et l'Eurométropole de Strasbourg.

PREMIERS CHANTIERS EN OCCITANIE

L'expérimentation dans cette nouvelle région est concluante. Le dispositif Sylv'ACCTES peut donc être déployé avec un premier mécène, la Fondation de France.

Au cours de l'automne 2020 a débuté l'expérimentation de la méthode Sylv'ACCTES, avec l'appui de l'association des communes forestières d'Occitanie et la fédération des parcs naturels régionaux d'Occitanie. Des temps de concertation ont été réalisés dans chacun de ces territoires et un comité scientifique et technique régional propre à l'Occitanie (conformément aux statuts Sylv'ACCTES) a été créé pour valider les propositions issues des concertations locales. A la fin de l'automne 2021, Sylv'ACCTES a signé un premier partenariat avec Fondation de France visant spécifiquement à financer les premiers travaux accompagnés par l'association en Occitanie.



En mai 2022, visite d'un chantier « Sylv'ACCTES » dans la forêt communale de Lacave (Pyrénées Ariégeoises) en présence des acteurs locaux (représentants des PNR, Région, Etat, forestiers, communes...) Dans cette jeune futaie régulière où le chêne domine, il s'agit d'initier l'irrégularisation et l'amélioration avec un débusquage par traction animale sur cette première éclaircie.

L'année 2022 a été marquée par de nombreux échanges avec les principaux gestionnaires forestiers présents en forêt privée sur les cinq massifs. Sylv'ACCTES a accompagné cette année 150 ha de travaux répartis sur les différents parcs naturels régionaux. Cette dynamique positive montre la capacité des acteurs forestiers à se saisir d'outils innovants proches de leurs attentes opérationnelles. Cette surface de travaux représente 37 000 € d'investissements dont 25 000 € d'aides Sylv'ACCTES.

Les itinéraires d'irrégularisation et de diversification sont majoritairement empruntés avec des travaux variés d'accompagnement de la régénération naturelle, d'amélioration des tiges d'avenir, de martelage de conversion, d'enrichissement, de structuration de jeunes peuplements feuillus, d'accompagnement au débusquage alternatif.

GRAND EST : LA PHASE D'EXPÉRIMENTATION SE POURSUIT

Depuis le printemps 2022, l'expérimentation de Sylv'ACCTES en partenariat avec la Région Grand Est est lancée sur le terrain. Six territoires se sont portés candidats pour engager la démarche du Projet Sylvicole Territorial : le Pays Barrois (zone de Bar le Duc), le Pays Terre de Lorraine (entre Toul et Nancy), la Déodatie Remiremont (Saint-Dié-des-Vosges, Epinal), le Parc Naturel Régional des Ardennes, le Parc National de Forêts et l'Eurométropole de Strasbourg. Quatre premiers territoires présenteront leur PST en début d'année 2023.

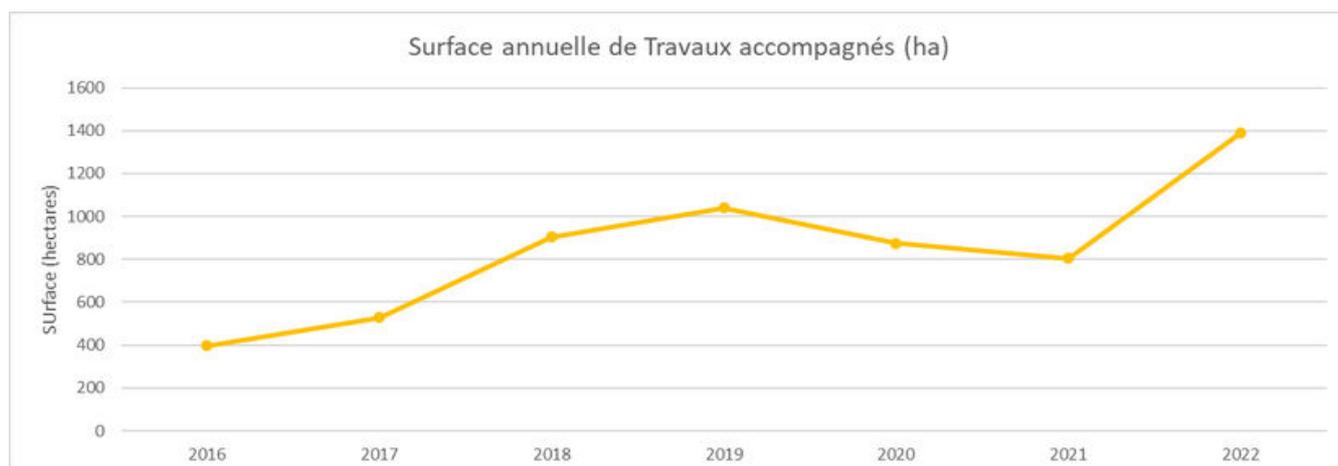
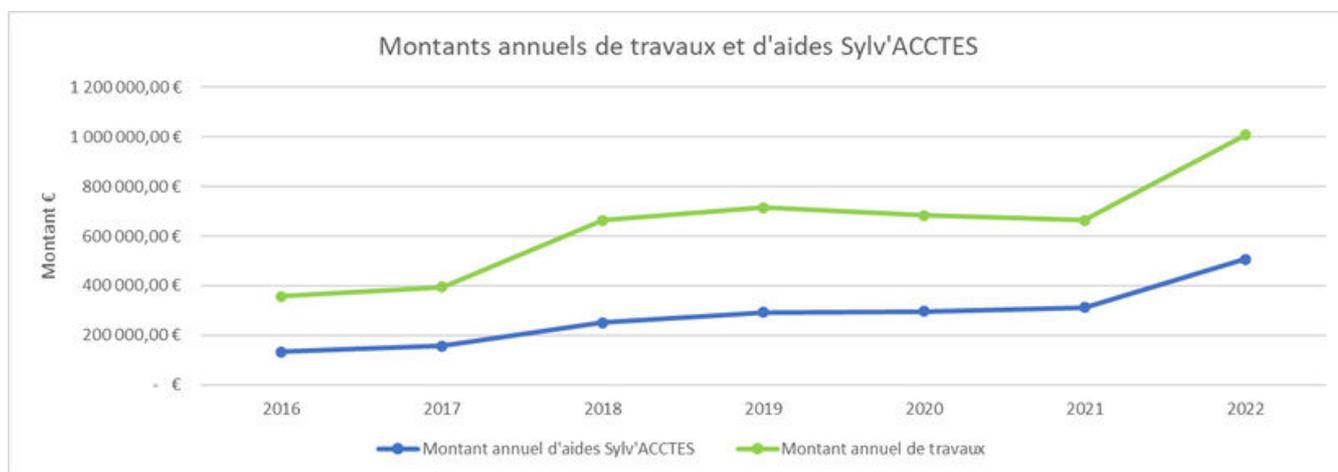


En 2022

- **1 390 hectares** de forêts accompagnés
- **1 007 600 €** investis dans la forêt de demain
- **506 300 €** d'aides Sylv'ACCTES, levés auprès des collectivités et entreprises
- **11 nouveaux massifs** partenaires
- **150 propriétaires** engagés avec Sylv'ACCTES

Depuis 2016

- **6 000 ha** de travaux forestiers
- **4.5 M €** d'investissement
- **2 M €** d'aides Sylv'ACCTES
- **24 massifs** partenaires
- **620 bénéficiaires**



Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont des dimensions englobant les activités d'une entreprise pouvant avoir des impacts sur la société et/ou l'environnement. Ils permettent d'évaluer la démarche RSE d'une entreprise. Au-delà du simple aspect économique, ces critères prennent en compte les impacts sociaux et environnementaux des activités. Comment Sylv'ACTES décline ces critères ?

Sensibiliser aux enjeux forestiers

4 interventions en entreprises
150 salariés sensibilisés
100 participants à la Course d'Orientation Solidaire

Préserver le patrimoine forestier

151 dossiers de demande d'aide
93% dossiers acceptés
24 jours délai moyen de réponse

4 500 livrets pédagogiques distribués

675 ha contrôlés
93% Dossiers conformes

Contribuer à la vie socio-économique des territoires

11 réunions de concertation locale réunissant plus de 350 participants
40 tournées forestières avec les gestionnaires forestiers locaux

Construire ensemble notre action associative

3 Conseils d'Administration
1 Assemblée Générale extraordinaire
1 Assemblée Générale ordinaire
6 Comités scientifiques et techniques
39 participants à l'AG (sur 54 adhérents)
3 réunions du Cercle des Entreprises pour la Forêt

plus de 80 000 heures* d'ouvriers sylviculteurs financées

*source taux horaire Pôle Emploi

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Les méthodes de gestion accompagnées par Sylv'ACTES privilégient la production de bois d'œuvre qui participe à améliorer la valeur ajoutée produite en forêt et à mieux rémunérer les maillons de la filière. Pour garantir le respect des droits des travailleurs en forêt, Sylv'ACTES finance des travaux forestiers sur la base de devis puis de factures produites par des entreprises enregistrées au registre du commerce et des sociétés et engagées dans des programmes de certifications (PEFC et/ou FSC).

15 VIE TERRESTRE



La raison d'être de l'association Sylv'ACTES est de « préserver le patrimoine forestier au cœur des territoires ». Les processus internes à l'Association apportent un haut niveau de garantie quant à la préservation des écosystèmes forestiers. Les critères d'éligibilité assurent la promotion d'une gestion durable des forêts. Toutes les forêts accompagnées doivent bénéficier d'une certification forestière. Sylv'ACTES contribue directement à la préservation des écosystèmes forestiers de montagne.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



La grille d'analyse "climat" appliquée aux itinéraires sylvicoles permet à l'Association de mesurer son exposition aux risques climatiques pour en limiter les effets négatifs. La protection des sols et du couvert forestier est le fil rouge des préconisations établies dans les Projets Sylvicoles Territoriaux. Les concertations sensibilisent les acteurs des massifs forestiers à l'adaptation des forêts locales aux conséquences du changement climatique.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Les phases de concertation font émerger des solutions discutées collectivement et adaptées aux enjeux locaux. Les financements accompagnant les travaux forestiers sont privés et publics. Ainsi, collectivités, entreprises et citoyens agissent ensemble au profit des massifs forestiers. En tant qu'« organisme d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel », Sylv'ACTES garantit une lisibilité et une transparence sur les financements gérés.

MARS : INVITÉE PAR L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ POUR LE PROJET *LIFE INTÉGRÉ ARTISAN*

Sylv'ACCTES a été invitée par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), à témoigner de ses actions lors d'une matinée de présentation du projet européen, *Life intégré Artisan*, le 15 mars.

Coordonné par l'OFB, ce projet a pour ambition de renforcer la résilience de la France face au changement climatique, notamment grâce à l'implémentation de solutions fondées sur la nature.

Sylv'ACCTES a ainsi présenté des actions qu'elle mène depuis 2019 avec le territoire du Sud Isère, afin d'illustrer une déclinaison concrète et opérationnelle à l'échelle des territoires du programme de Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature, porté par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).



Photo D.R.

JUIN : JURY AU SYLVOTROPHÉE DANS LE VERCORS



Photo D.R.

Sylv'ACCTES a été membre du jury de la première édition du concours SylvoTrophée, organisée par le Parc du Vercors.

"Le SylvoTrophée est un prix qui vise à distinguer des propriétaires forestiers qui ont adopté une gestion dite multifonctionnelle, c'est-à-dire une gestion de la forêt permettant à la fois de produire des bois de qualité, de maintenir un certain degré de naturalité et de proposer un espace de loisirs et de ressourcement accessible à tous."

Le thème de cette première édition dans le Vercors était la « futaie irrégulière de montagne » et le secteur retenu celui du plateau du Vercors drômois.

SEPTEMBRE : INTERVENTION DEVANT LES PARLEMENTAIRES

Sylv'ACCTES était invitée à Paris le 21 septembre par l'association Canopée à témoigner devant députés, acteurs centraux au sein de la filière forêt-bois et représentants des Ministères de l'agriculture et de l'environnement, au séminaire de rentrée parlementaire.

Loïc Casset est intervenu lors de la deuxième table ronde portant sur le "Dialogue autour du renforcement des conditionnalités environnementales des aides publiques et de la fiscalité forestière".



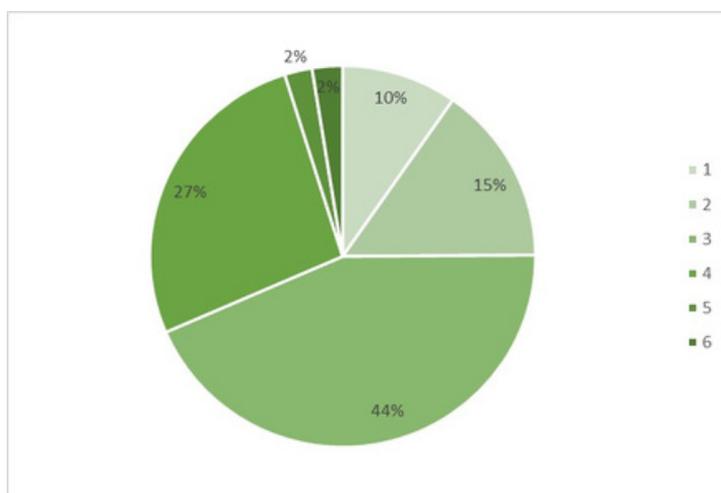
Photo D.R.

L'année 2022 est marquée par une activité en forte progression tant dans les actions en forêt que dans l'accompagnement de nouveaux territoires. On notera également le renforcement de l'équipe avec deux nouvelles embauches en septembre et décembre.

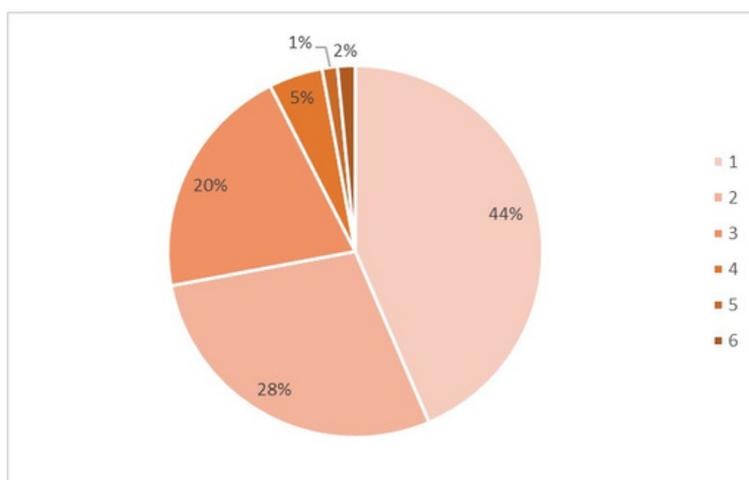
Les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 ont été approuvés par le conseil d'administration du 16 mars 2022 et certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes.

L'exercice se solde par un résultat positif à 94 409,19€. Ce résultat permet de se placer dans une perspective solide pour l'année 2023 combinant consolidation des fonds propres, renforcement de l'équipe et appui au lancement de nouveaux projets.

RESSOURCES - 2022	
1 Adhésions des membres Sylv'ACCTES	126 852,48 €
2 Mécénat et dons non affectés	199 182,98 €
3 Mécénat et dons affectés	570 940,00 €
4 Subventions pour travaux sylvicoles	348 888,00 €
5 Subventions pour projets spécifiques	30 333,36 €
6 Autres produits dont produits exceptionnels	33 386,46 €
TOTAL	1 309 583,28 €



CHARGES - 2022	
Aides aux travaux sylvicoles engagées	
1 (<i>induant plan de contrôles des travaux sylvicoles</i>)	529 380,00 €
2 Aides aux travaux sylvicoles en cours d'engagement	346 188,00 €
3 Charges de structure	248 480,49 €
4 Prestations externes	56 523,31 €
5 Autres charges dont charges exceptionnelles	16 150,00 €
6 Dotations aux amortissements et provisions	18 452,29 €
TOTAL	1 215 174,09 €
Résultat	94 409,19 €





23 Rue Jean-Baldassini
69007 Lyon



0472761323



contact@sylvacctes.org



sylvacctes.org

